



**ACADÉMIE
DE GRENOBLE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Direction des services départementaux
de l'éducation nationale
de la Savoie

Chambéry le 29 octobre 2020,

Cabinet
Secrétariat Général
Réf N° 2020-151
Affaire suivie par :
ADASEN
G. MAUGAIN
Tél : 04 76 69 96 81
Mél : ce.ia73-sg@ac-grenoble.fr

Le directeur académique
des services de l'éducation nationale de la Savoie

à Mesdames et Messieurs le parents d'élèves

D.S.D.E.N 73
131, avenue de Lyon
73000 Chambéry

Objet : Hommage au professeur assassiné

Mesdames et Messieurs les parents d'élèves,

Le vendredi 16 octobre dernier, un professeur d'histoire – géographie a été lâchement assassiné parce qu'il avait réalisé, dans le cadre de l'enseignement moral et civique, un cours sur la liberté d'expression. La cérémonie présidée par le Président de la République la semaine dernière, sera prolongée lundi 2 novembre dans les écoles et établissements scolaires de la France entière, par un hommage visant à affirmer l'unité de la nation et de la communauté éducative dans son ensemble autour de la défense des valeurs de la République, de la liberté d'expression et du principe de laïcité.

Conformément aux demandes du ministre de l'éducation nationale, la matinée du 2 novembre s'organisera ainsi :

- 1 - Réunion de tous les adultes qui ont une mission éducative auprès des élèves de 8h30 à 10h pour un travail collectif de réflexion autour des valeurs de la République et de celles de l'école.
- 2 - A 10 h, accueil en classe par les enseignants pour un moment d'enseignement moral et civique, adapté à l'âge des élèves.
- 3 - A 11h 15, lecture par la directrice ou le directeur de la lettre aux instituteurs et aux institutrices de Jean Jaurès, suivie par une minute de silence en présence des élus de la commune.

Afin de pouvoir organiser cette matinée, il vous est demandé, dans la mesure du possible, de ne déposer vos enfants à l'école qu'à 10 heures afin de permettre aux enseignants, ATSEM et animateurs de préparer cette rentrée particulière. Les transports scolaires et les services périscolaires des communes sont informés de cette organisation, mais je vous prie de vérifier les détails d'organisation auprès du directeur ou de la directrice.

Si vous êtes dans l'obligation de déposer vos enfants à l'horaire habituel de l'école, les équipes veilleront à ce qu'ils soient accueillis avec toutes les précautions sanitaires pour assurer leur sécurité.

Les classes et les activités reprendront normalement après l'hommage national.

Je vous remercie de contribuer, par votre action quotidienne, à porter les valeurs fondamentales de notre école républicaine et laïque et vous assure de mon total engagement, et celui des personnels de l'éducation nationale, au service de la scolarité de vos enfants.

Pour le recteur et par délégation,
Le directeur académique
Eric LAVIS